

**« TERRE DE DIATOMÉE CALCINÉE »**

**Réf :** GLD70 – GLD70/PAL– GLD70N – GLD70N/PAL- GLD45 – GLD35 – GLD30 – GLD10 - 038.985.73 – 039.139.72  
– 039.145.61

**UTILISATION :**

**Conforme à la norme AFNOR NF P 98-190 : "Produits absorbants destinés à un usage routier". Numéro d'agrément délivré par le SETRA : ABS.2002.14**

La diatomée est un absorbant tous produits (Huiles, produits chimiques, combustibles, eau, solvants...).

Les risques d'incendie et d'explosion que représentent les liquides combustibles s'en trouvent réduits ainsi que les risques de chute et de glissade dus à la présence de liquides gras sur les sols.

La diatomée est un produit inerte et exempt de matières nocives connues.

Le grain de diatomée grâce à sa surface spécifique supérieure à la moyenne est composé d'un nombre important de pores invisibles qui lui confère son haut pouvoir d'absorption, il ne forme pas de boues après absorption.

La forme anguleuse des grains permet de maîtriser le glissement sur les sols et de réduire les risques de dérapage.

Selon la législation en vigueur à la date d'actualisation de cette fiche en France, ce produit est conforme à la norme AFNOR P 98-190 permettant ainsi une utilisation sur le réseau routier afin d'absorber les liquides lors de déversement accidentel.

**DONNEES TECHNIQUES :**

**Granulométrie :** majoritairement comprise entre 0,5 et 1,4 mm

**Analyse chimique :**

SiO<sub>2</sub> : 75 % / Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> : 10 % / Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> : 7 % / Na<sub>2</sub>O + K<sub>2</sub>O : 2 % / MgO : 2 % /

CaO : 1 % / TiO<sub>2</sub> : 1 %

**Couleur :** Rouge-brun

**Densité :** 505 kg/m<sup>3</sup>

**pH :** 5,5

**Humidité :** 4 %

**Perte au feu :** 2 %

**Température de calcination :** 800°C

**MODE D'EMPLOI :**

**Sur le sol :** épandre suffisamment de terre de diatomée sur la zone contaminée, laisser agir jusqu'à ce que tout le liquide soit absorbé, puis balayer l'ensemble.

Ramasser les granulés et les déposer dans un container adéquat au transport jusqu'au site d'élimination.

Pour éviter une trop grande dispersion du produit, et ce particulièrement dans les lieux soumis à des courants d'air, épandre les granulés à environ 15 cm du sol.

**En container :** pour sécuriser le transport d'huile usagée dans des bidons d'hydrocarbures, mixer la terre de diatomée puis fermer hermétiquement le bidon.

Utiliser la poudre en préventif en étalant autour et sur les bidons qui risqueraient de fuir durant le transport ou le stockage.

Les informations contenues dans la présente fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Cependant, elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.